

N° du tarif		Tarif de préférence britannique	Tarif intermédiaire	Tarif général
388a	Pièces ou profilés de fer ou d'acier, tels que ci-après définis, ni percés à l'emporte-pièce ni forés ni autrement ouvrés que laminés à chaud, pesant au moins trente-cinq livres à la verge linéaire, à savoir: poutres en I d'une largeur ne dépassant pas six pouces, mais ne devant pas comprendre les pièces en forme de H; rainés d'une épaisseur ne dépassant pas sept pouces; fers d'angles de dimensions ne dépassant pas six pouces par six pouces, fers à Z dont l'âme ne dépasse pas six pouces d'épaisseur..... la tonne	\$4.00	\$6.00	\$6.00
388b	Fer et acier d'angles, poutres, rainés, colonnes, poutrelles, longrines, pilots, en T, en Z, et autres formes ou profilés, ni percés à l'emporte-pièce, ni forés, ni ouvrés autrement que laminés à chaud, n.d. la tonne	\$4.25	\$7.00	\$7.00
388d	Fer et acier en cornières, poutres, rainés, colonnes, poutrelles, longrines, pilots, en T, en Z, et autres formes ou profilés, percés à l'emporte-pièce, forés ou autrement ouvrés que laminés à chaud ou fondus, n.d.....	25 p.c.	35 p.c.	40 p.c.
396	Tuyaux en fonte, de fer ou d'acier, d'une valeur ne dépassant pas cinq cents la livre..... la tonne	\$7.00	\$12.00	\$14.00
409a	Trayeuses et accessoires de trayeuses; machines centrifuges pour servir à l'essai des matières grasses du lait ou de la crème; et pièces complètes de toutes ces machines.....	En franchise	10 p.c.	10 p.c.
409b	Bineuses, herses, semoirs mécaniques, râtaux à cheval, houes à cheval, sarcelles, distributeurs d'engrais, semoirs de jardin, houes à sarcler et pièces complètes de ces instruments.....	En franchise	15 p.c.	25 p.c.
409c	Charrues, rouleaux pour la ferme, les champs, le gazon ou les jardins; pioches à tasser le sol; et pièces complètes de toutes ces machines.....	En franchise	15 p.c.	25 p.c.
409d	Faucheuses, moissonneuses, avec ou sans appareil à lier, appareils à lier, moissonneuses avec batteuses, combinées avec machine à cribler le grain, y compris le moteur attaché, et pièces complètes de toutes ces machines.....	En franchise	15 p.c.	25 p.c.
409e	Pulvérisateurs et saupoudroirs mécaniques et leurs accessoires, y compris les pulvérisateurs à main; machines à classer les fruits ou les légumes et leurs accessoires; appareils spéciaux pour la stérilisation des bulbes; appareil d'essai à pression pour déterminer la maturité des fruits; serpettes, sécateurs; et pièces complètes de tout ce qui précède.....	En franchise	15 p.c.	25 p.c.
409f	Chargeuses à foin, faneuses à foin, planteurs et arracheurs de pommes de terre, hache-paille, coups d'ensilage, concasseurs de grain, ébarbeuses de grain ou de foin devant servir pour la ferme seulement, excavateurs de trous de poteaux; manches de faux, essoucheuses et tous les autres instruments aratoires ou machines agricoles, n.d., et pièces complètes de toutes les machines susmentionnées.	En franchise	15 p.c.	25 p.c.
409g	Incubateurs pour la couvée des œufs, éleveuses à poussins, et les pièces complètes des machines susmentionnées.....	En franchise	15 p.c.	25 p.c.
409h	Presses à foin et leurs pièces complètes.....	En franchise	15 p.c.	25 p.c.
409i	Faux, faucilles, hachoirs pour le foin et la paille, tranche-gazon, houes, fourches, râtaux, n.d.....	En franchise	15 p.c.	25 p.c.
409j	Vanneuses; écosseuses, égreneuses à maïs; batteuses, y compris les ameulonneurs, appareils pour l'ensachement, le pesage et l'alimentation automatique des machines; et pièces complètes de toutes ces machines.....	En franchise	15 p.c.	25 p.c.
409k	Moulins à vent et pièces complètes de ces moulins, non compris les arbres de transmission.....	En franchise	15 p.c.	25 p.c.
409m	Tracteurs à combustion interne pour la ferme, évalués au plus à quatorze cents dollars chacun, appareils de traction fabriqués et importés dans le but d'être combinés avec des automobiles au Canada pour servir comme tracteurs sur la ferme; et pièces complètes de toutes les machines susmentionnées.....	En franchise	En franchise	En franchise

Le gouverneur en son conseil peut par un arrêté ministériel ordonner qu'il soit substitué au numéro du tarif 409m de l'Annexe A du tarif douanier de 1907, et aux divers taux de droits douaniers couchés contre ledit numéro de l'Annexe A, ce qui suit: